

Référence : **106096**

CARTOUCHE GLYPHOLYA ANTI-NITRATE ET ANTI-PESTICIDE - FILTRATION 5 M



- **ELIMINE LES TRACES RÉSIDUELLES DE NITRATES ET DE GLYOHOSATE DANS L'EAU POTABLE**
- **ÉCOLOGIQUE : PAS DE RELARGAGE DANS LA NATURE**
- **ECONOMIQUE : DURÉE DE VIE 6 MOIS (RENOUVELABLE 6 FOIS)**
- **FIABLE ET EFFICACE : TECHNOLOGIE UNIQUE ET ÉPROUVÉE EN MILIEU INDUSTRIEL (ÉLIMINATION DES HYDROCARBURES)**
- **PRATIQUE : COLORATION DES FIBRES À SATURATION**
- **COMPATIBLE AVEC TOUS LES BOÎTIERS DE FILTRES MERKUR STANDARDS**
- **CERTIFICATION ACS**
- **FABRICATION EUROPÉENNE**

DESCRIPTION	Bobine composée de la fibre Metalicapt brevetée permettant la fixation des nitrates et de glyphosate. - Ecologique et économique. - Pas de relargage dans la nature. - Technologie unique et éprouvée en milieu industriel. - Retire toutes les traces de nitrates et de glyphosate dans l'eau potable. - Coloration des fibres à saturation. - Durée de vie 6 mois. - Débit 750 l/h sous 2 bars. - Pression maximale 8 bars. - Compatible avec tous les boîtiers de filtres Merkur standards.
CARACTÉRISTIQUES	Cartouche Glypholya : Matière : Polyacrylique / Polypropylène Degré de filtration : 5 microns Dimensions : Hauteur : 9"3/4 Diamètre 68 mm Débit conseillé (à 2 bars): 750 l/h Pression max : 8 bars Durée de vie : 6 mois Compatible avec tous les porte-filtres standard MERKUR Certification ACS Fabrication française
APPLICATIONS	La cartouche élimine les résidus de glyphosates présents dans l'eau du réseau
CONDITIONS D'UTILISATION	Pression de service max : 4 bars Température max : 30°C Débit max : 1,5 m ³ /h Limite de dureté : 35 °f
COMPATIBILITÉ	Compatible avec la plupart des porte-filtres standard du marché.
PRÉCAUTION D'EMPLOI	Durée de vie : 6 mois régénérable et renouvelable 6 fois
SPECIFICATIONS D'INSTALLATION	Permet d'améliorer la qualité de l'eau sanitaire, de boisson et de chauffage.
	N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (2 ans), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en œuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU.
PRESCRIPTION DE POSE	Nettoyage des bols à chaque remplacement des cartouches - Utilisation de la clé fournie pour le desserrage uniquement